

Réf: Dossier 315580

Avis de constitution

SOCIETE « MARIAL HOUSE »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUDO ANCIEN CAMP
APRES LE ROND POINT, Lot 477, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARIAL HOUSE »

Objet : Production d'Artistes, Location de matériel, Imprimerie, Réalisation audio-visuelle, Commerce d'articles divers, Restauration; Evènementiel, Conseil, communication et stratégie marketing, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.
- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUDO ANCIEN CAMP
APRES LE ROND POINT, Lot 477, Ilot 43

Dirigeant(s) Mme KOFFI SATI MARIE-ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05332 du 05/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32325/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

